

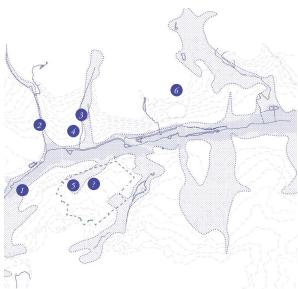
B

DOCUMENT B

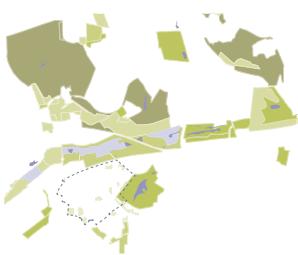
NOTE D'INTENTION

1. DRIE STROMEN VANDAAG / LES TROIS AXES D'AUJOURD'HUI

groenblauw, bewoners, mobiliteit / trame verte et bleue, trame socio-spatiale et réseau de mobilités

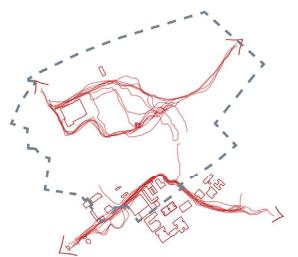


Les défis climatiques, sociaux et de mobilité que connaît aujourd'hui le quartier mettent en lumière une contradiction évidente entre les mouvements naturels ou humains et la structure urbaine en place. En analysant attentivement la manière dont chaque axe tend à se développer naturellement dans le quartier, une nouvelle configuration urbaine se dessine. Les processus écologiques et les déplacements quotidiens des habitant·es deviennent ainsi les fondements de la nouvelle conception. Trois axes principaux se distinguent :



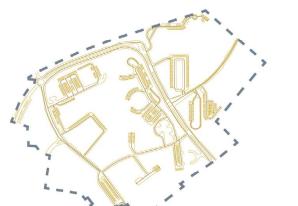
(1) TRAME VERTE ET BLEUE

La trame verte et bleue de l'eau et de l'écologie indique clairement où l'eau aboufira lors des inondations. En réalité, nous trouvons aujourd'hui principalement dans le quartier des plaines asphaltées. Une grande partie de la commune risque d'être sévèrement touchée par inondations lors d'orages. Dans la vallée du Molenbeek, on constate que les zones humides correspondent plus ou moins aux ruisseaux verts. Dans le quartier, cette relation a disparu.



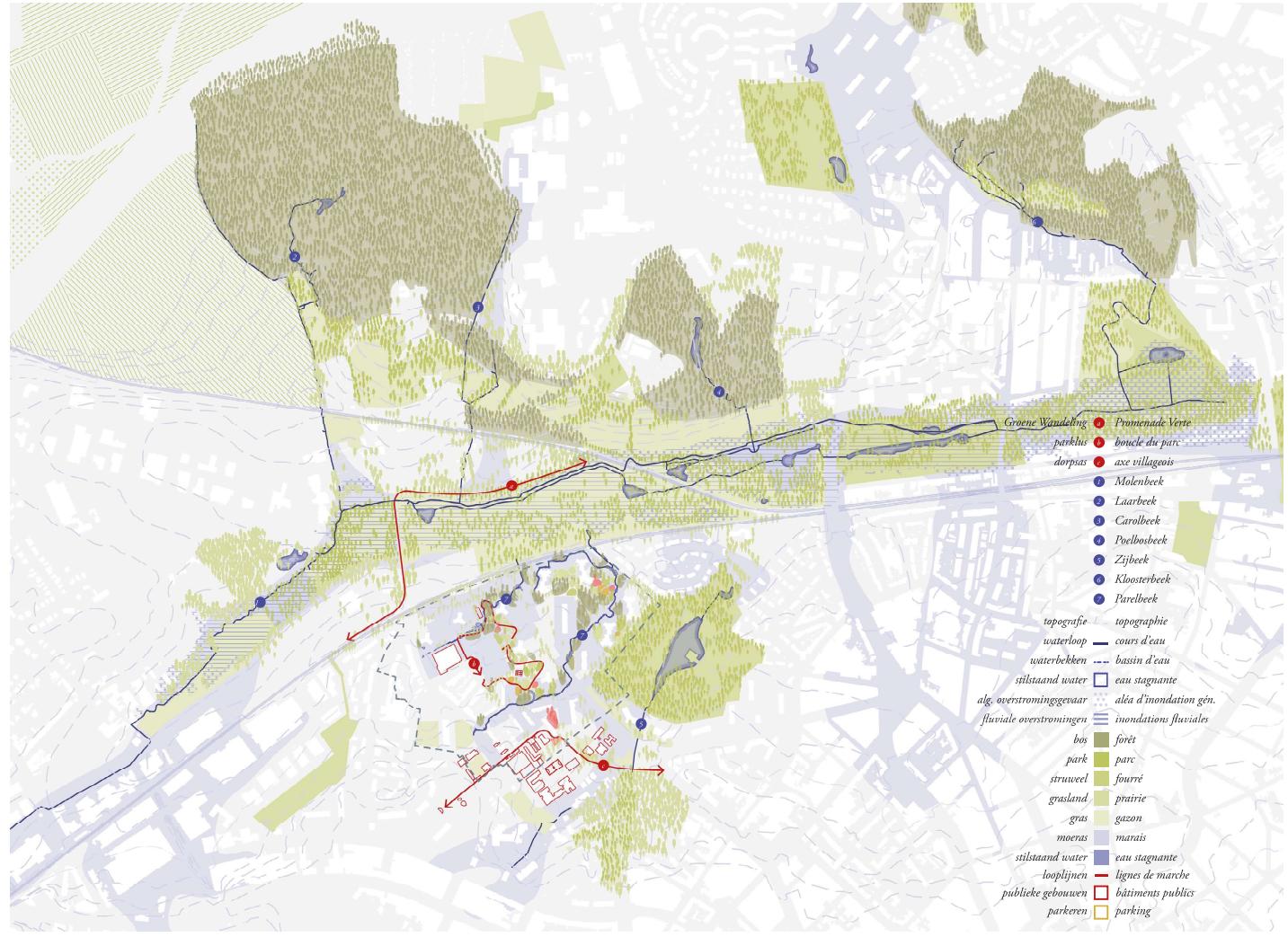
(2) TRAME SOCIO-SPATIALE

Les déplacements des habitants entre les fonctions du quartier ne correspondent pas à la structure des chemins du quartier. Les observations et les informations en ligne (Strava) montrent qu'une série de sentiers sont utilisés de manière intensive. Ces chemins relient une série d'équipements pour le quartier et les enfants. Au centre du quartier, on observe des mouvements autour du terrain de football vers les arrêts de bus et une série de fonctions autour de celui-ci.



(3) TRAME DE MOBILITÉS

L'absence d'une bonne structure de cheminement dans le quartier s'explique par le fait que le flux de mobilité est principalement pensé à partir de la voiture et que la coordination avec le vélo, la marche, la trottinette ou les transports publics à travers le quartier n'a pas encore eu lieu. La création de parkings sur les grands axes routiers est une bonne base en principe, mais ceux-ci s'enfoncent profondément dans le quartier avec des niveaux d'efficacité qui se traduisent par une très grande quantité de pavés par rapport au nombre de places de parking.



Comme la chaîne de parcs d'Olmsted à Boston, nous déployons un chapelet d'espaces verts à travers le quartier :

- Des « perles d'eau » créent de nouvelles micro-vallées et protègent le quartier et la ville des inondations.
- Mais contrairement aux parcs paysagers du 19e siècle, nous ajoutons également des « perles écologiques » avec différents biotopes dans la continuité de la grande structure de la vallée du Molenbeek.

- Dans ce contexte, il existe de l'espace pour les loisirs et la vie associative, les déplacements des habitant·es dans le quartier se traduisant par une nouvelle structure de cheminement qui regroupe la vie associative.
- Le plus grand défi consiste à équilibrer la mobilité et la transformation des grandes surfaces asphaltées.

2. DRIE FIGUREN / TROIS FIGURES

de stromen worden figuren in de wijk / les trames du grand paysage deviennent les figures du quartier

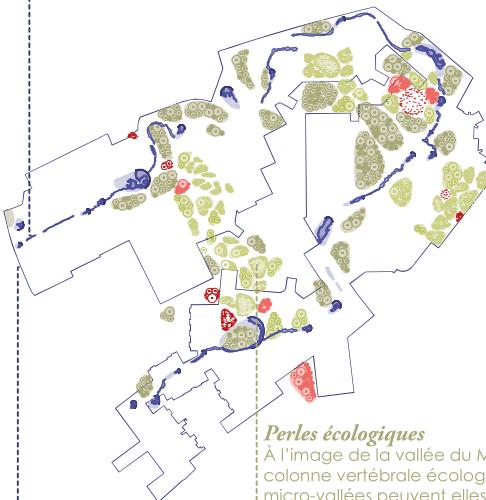
LES MICRO VALLÉES

la trame écologique de l'eau, de la flore et de la faune

Les micro-vallées permettent de collecter l'eau dans un quartier exposé aux inondations et de relier les perles vertes.

Capelet de perles bleues

Le nouveau "ruisseau de perles" désigne une connexion logique suivant la topographie, où les perles représentent des zones élargies favorisant le stockage temporaire et l'infiltration de l'eau.



Perles écologiques

À l'image de la vallée du Molenbeek, véritable colonne vertébrale écologique, les nouvelles micro-vallées peuvent elles aussi devenir des corridors vivants pour la flore et la faune. En transformant les espaces herbeux et pavés en une mosaïque de paysages écologiques variés, ces zones se muent en véritables perles écologiques, agissant comme des tremplins à grande échelle pour la biodiversité. Aux points de convergence des bras des micro-vallées, l'espace s'élargit, offrant l'opportunité de renforcer la présence végétale entre les tours résidentielles. Ainsi, les habitant·es auront le privilège de vivre pleinement au cœur de la nature.

Bassin d'eau à micro-vallées

Pour prévenir les inondations, il est essentiel de collecter, temporiser et infiltrer les eaux de ruissellement provenant des voiries, des parkings et des toitures. Les espaces ouverts du quartier doivent être aménagés pour remplir cette fonction à l'échelle de l'ensemble du site. Deux nouvelles micro-vallées seront créées pour servir de bassins artificiels, recueillant les eaux des parkings souterrains et des toits, et permettant leur gestion durable.

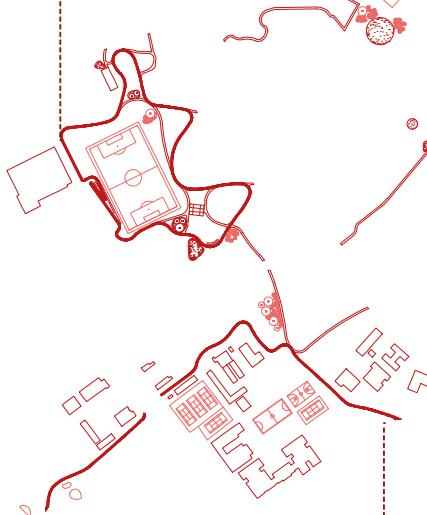
VIE ASSOCIATIVE & ÉQUIPEMENTS

la trame socio-spatiale à l'échelle du quartier

Un parc en boucle et un axe villageois reliant les équipements et la vie associative en fonction des itinéraires piétons des habitant·es.

Le circuit paysager

Aujourd'hui, l'espace ouvert entre les tours résidentielles apparaît surtout comme un espace résiduel, traversé par les habitant·es se rendant aux différentes installations autour du terrain de football. En créant un circuit paysager en boucle, nous relierons ces équipements — la nouvelle maison du parc, le club de football, la salle de sport, la maison des jeunes... — de manière claire et cohérente, tout en recentrant le parc comme cœur du quartier. Cette boucle invite à la promenade, au jogging ou simplement à la détente sur un banc. Son tracé s'adapte aux cheminements naturels des habitant·es, reliant l'arrêt de bus, le parking et les habitations. Sa forme pourra être ajustée et affinée dans le cadre d'un processus participatif avec les usager·ères.



Axe du village

Aujourd'hui, cette succession de chemins est largement empruntée comme lien vital entre les équipements de quartier et les lieux de vie associative. En les rendant pleinement accessibles et en les structurant de manière lisible, on peut renforcer la dynamique communautaire du quartier. Les bâtiments de faible hauteur, ainsi que la petite place bordée de boutiques et de maisons en rangée, confèrent à cet axe une ambiance chaleureuse et conviviale, évoquant l'atmosphère d'un village — en contraste avec le caractère plus paysager du circuit en boucle.

PLACES ET RUES PARTAGÉES - VOISINAGE

les flux de mobilité, les lieux de convivialité et de rencontre des voisin·es

Trois espaces publics qui structurent la vie quotidienne des habitant·es et des sous-communautés

Déménaturalisation et accessibilité

Les grandes surfaces de bitume sont progressivement déminéralisées en travaillant sur l'emprise des voiries. Des poches de parking sont localisées aux extrémités des espaces publics, libérant ceux-ci de l'emprise automobile. La superposition des systèmes de micro-vallées et d'espaces publics permet de créer les nœuds nécessaires à la temporisation et infiltration des eaux issues des surfaces minéralisées et de végétaliser les rues, places et parkings afin de lutter contre les effets d'îlots de chaleur.



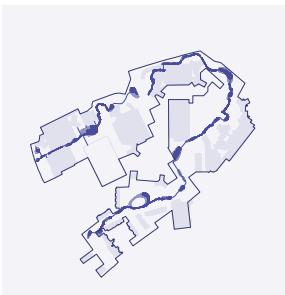
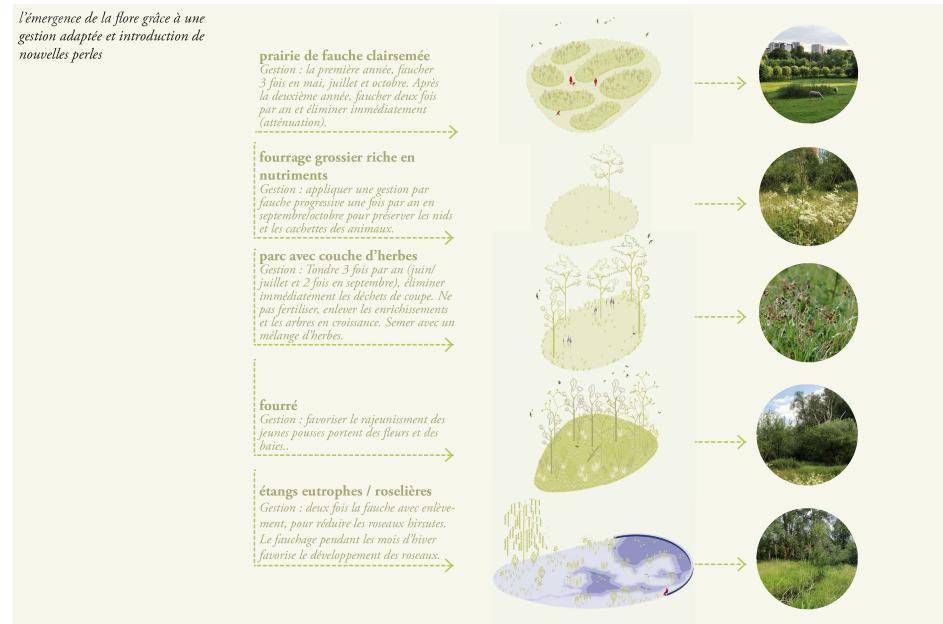
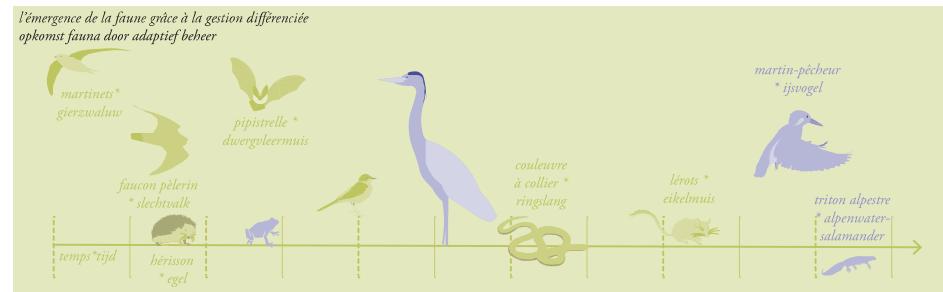
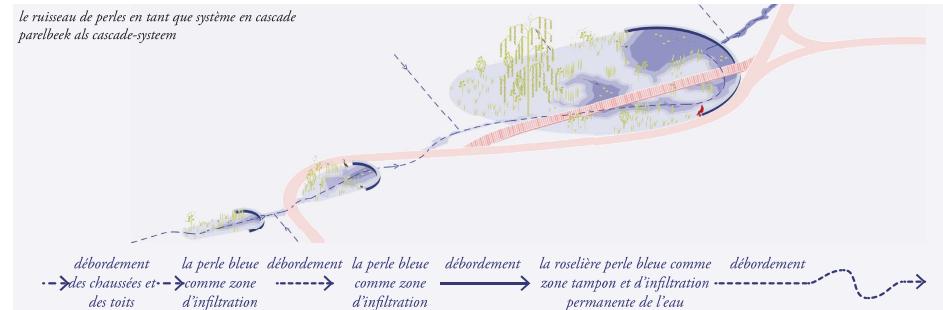
Chaines d'espaces publics

A l'image des micro-vallées et des perles écologiques, les espaces publics (rues et places) sont organisés en réseau ou chapelet. Ils forment un triptyque à l'échelle du quartier. Ces espaces ont le même vocabulaire urbain tout en possédant une identité propre. Chaque maillon d'espace public forme une sous-communauté à l'échelle du quartier, une unité de voisinage appropriable et reconnaissable par les habitant·es d'une rue, d'une place. Chacun·e s'identifie ainsi à sa chaîne d'espace public autour de laquelle son logement est adressé.

Ces espaces comprennent également les parvis des équipements de quartiers (salle de sports, école, maison de jeunes, espace associatif, plaine de jeux,...). Dans ces espaces sont intégrés les services nécessaires : poubelles, parking vélos, parking PMR, éclairage public,....

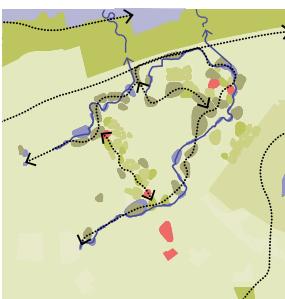
3. MICRO-VALLEIEN / LES MICRO VALLÉES - BIODIVERSITÉ ET GESTION DE L'EAU

ecologische stromen van water, flora en fauna / la trame écologique de l'eau, de la flore et de la faune



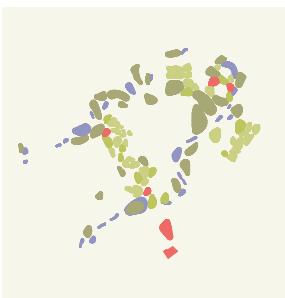
3.1. BASINS VERSANTS

Les bassins artificiels ne collecteront pas seulement les eaux des surfaces minéralisées, mais seront préparés pour recueillir les eaux de pluie de tout le quartier grâce à un système en cascade. Une cascade est un système dans lequel l'eau s'écoule d'un point à un autre à travers une série de différences de hauteur, sous la forme de « perles » successives. En drainant l'eau de pluie par étapes à travers des niveaux naturels ou construits, l'eau dispose de plus d'espace et de temps pour s'infiltrer. Cela évite de surcharger le réseau d'égouts et réduit le risque d'inondation dans les zones urbaines. Grâce à des ruisseaux sinués, l'eau finit par s'accumuler dans un étang eutrophe avec des roselières, dont l'aspect visuel est différent de celui des bassins de niveau supérieur. Chaque bassin aura donc un aspect, une végétation, une utilisation et une fonction uniques au sein du quartier et fournira une collecte d'eau diversifiée.



3.2. TREMPLINS ECOLOGIQUES

Les micro-vallées introduisent aussi physiquement de nouvelles connexions. Une structure verte continue intéressera les oiseaux. Une structure aquatique peut être suivie par les animaux rampants. La connexion physique des perles bleues avec les écotunnels permet aux animaux de se déplacer en toute sécurité sous les rues et les chemins. Cela permettra également aux espèces du marais de Ganshoren adjacente d'étendre leur territoire dans le quartier. Le nouveau tunnel sous la voie ferrée ou le tunnel piétonnier existant pourraient également être équipés d'un éco-tunnel ou d'une zone où les animaux peuvent trouver un chemin sûr. Les oiseaux considèrent la voie ferrée comme une barrière moins importante que les reptiles, par exemple. Le martin-pêcheur peut être une bonne espèce parapluie pour d'autres oiseaux. Il est considéré comme un oiseau résident de la région. Les martin-pêcheurs ont besoin d'une eau propre et de bonne qualité. L'effet parapluie consiste en la protection de certaines espèces qui protègent indirectement les autres espèces qui composent l'écosystème. Si nous poursuivons dans cette voie, de nombreux autres animaux en bénéficieront également.

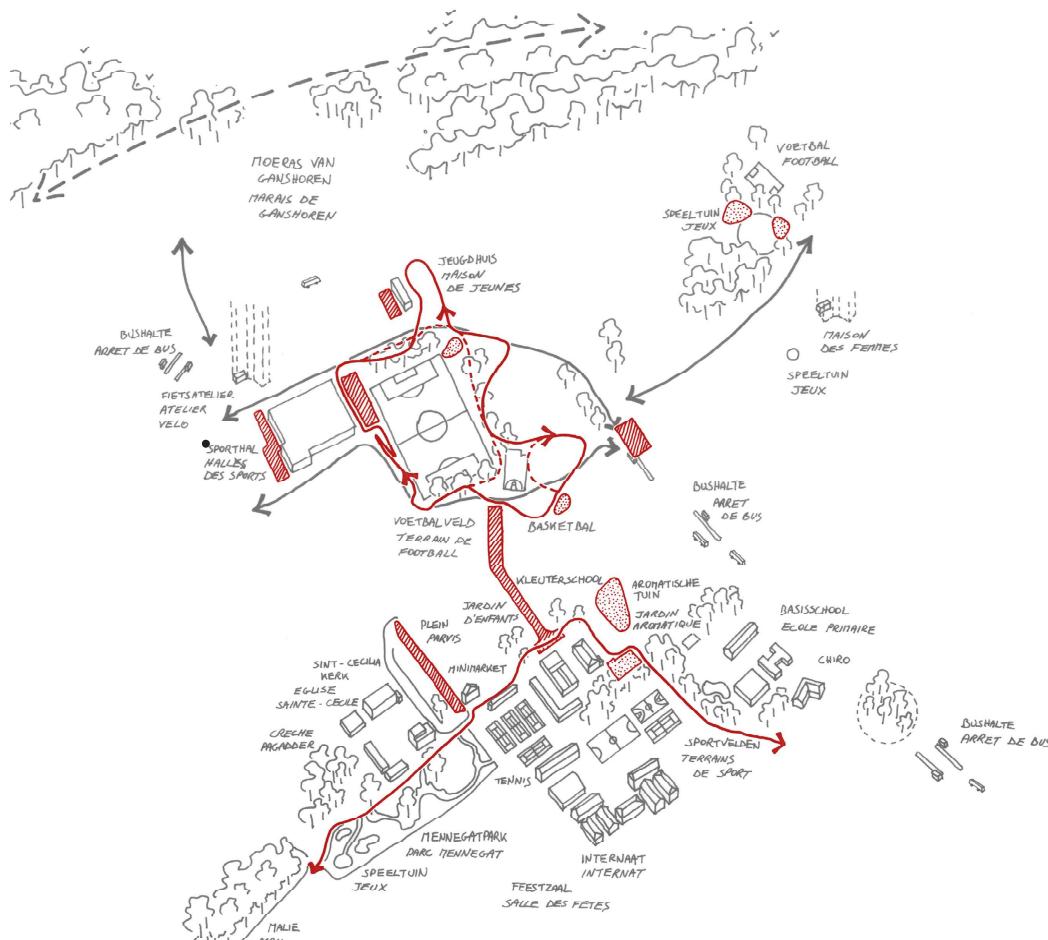


3.3. GESTION DES HABITATS ET DES PAYSAGES ÉCOLOGIQUES

Pour atteindre la biodiversité souhaitée, nous devons également nous engager en faveur de paysages diversifiés. Dans la plupart des cas, cela peut se faire par une gestion différenciée et moins intensive. Avec les nouvelles perles bleues créées pour l'infiltration de l'eau, on obtient des habitats multicolores qui forment des tremplins vers la verdure adjacente. Les types d'habitats correspondent à ceux de la vallée de Molenbeek et sont placés en fonction de leur position dans le quartier. Ainsi, des prairies de fauche sont aménagées dans les zones situées au-dessus des parkings souterrains ou là où une vue étendue est souhaitée. Nous suivons ici l'exemple de la gestion déjà présente au centre du quartier. En bordure du quartier ou pour verdir les vues sur les parkings, on utilisera des broussailles ou des sous-bois. Et les perles bleues varient en fonction de l'espace disponible où l'on peut creuser sans endommager les arbres existants. La durabilité réside également dans le degré d'utilisation d'un espace. L'utilisation multiple est une utilisation durable de l'environnement existant. La gestion écologique et l'entretien réduit en soi la base. Des méthodes simples et directes sont appliquées pour que l'espace reste accueillant. Nous utilisons les ressources naturelles existantes. Ces formes d'entretien sont beaucoup moins intensives pour les services communaux. Nous sommes conscients qu'avec les techniques de gestion et d'entretien non classiques, les habitant·es ont besoin d'un certain temps pour s'habituer aux nouvelles techniques. C'est le cas, par exemple, des prairies gérées de manière extensive, des arbres morts laissés sur place, etc. Afin d'obtenir cette accoutumance à ces techniques écologiquement précieuses, nous proposerons des projets pilotes et intégrerons ces données au processus participatif.

4. VERENIGINGSLEVEN & VOORZIENINGEN / VIE ASSOCIATIVE & ÉQUIPEMENTS - PARC ÉTENDU

sociaal-ruimtelijke stromen op schaal van de wijk / la trame socio-spatiale à l'échelle du quartier



Équipements disséminés le long du circuit paysager....



Maison du parc et Kapla



Placette « Maxe Smal »



Parvis de la maison des Jeunes

6.1. ÉQUIPEMENTS DISSÉMINÉS LE LONG DU CIRCUIT PAYSAGER

Nous abordons le projet suivant deux axes complémentaires : le volet spatial et le volet social. Ce sont les usager·es qui constituent le véritable liant du projet et garantissent une vision socio-spatiale cohérente et intégrée. Au sein du projet, il est fondamental que chaque individu et groupe d'individus puisse trouver une place qui lui convient. Et il est également nécessaire de construire du commun – c'est-à-dire des espaces où ces différents groupes cohabitent – pour faire société. Il y a là un savant équilibre à trouver. Dans tous les cas, il nous tient particulièrement à cœur de développer des environnements où l'on puisse vieillir confortablement et grandir à son aise, quel que soit son genre ou sa culture. Ci-après quelques pistes – dès à présent intégrées à notre proposition – pour le développement d'un projet inclusif et cohérent.

Equipements sportifs – Les équipements disponibles sur le site, tels que le terrain de football ou de basketball sont connus pour davantage « plaire » aux garçons et aux (jeunes) hommes plutôt qu'aux filles et (jeunes) femmes. Le choix attentif des équipements qui viendront compléter cette offre et leur emplacement peuvent avoir un impact important sur leur utilisation future. Nous souhaitons privilégier des activités telles que la danse ou l'escalade et ainsi élargir l'offre d'équipements pour satisfaire tous les publics.

Espaces de jeu – Nous souhaitons mettre en place des dispositifs ludiques dont les usages ne sont pas déterminés à l'avance. Les jeux sont volontairement simples dans leur couleur et dans leur forme pour favoriser l'appropriation par les enfants afin qu'ils et elles inventent leurs propres règles. Nous cherchons ainsi à créer des aires de jeu

d'un nouveau genre, qui susciteront chez les enfants un désir d'exploration et une plus grande confiance en soi.

Mobilier urbain – Tant pour les personnes âgées que pour les familles, il est nécessaire d'offrir suffisamment d'opportunité d'assise. L'emplacement des bancs est aussi déterminant. Il est par exemple préférable de placer les assises face à face plutôt qu'en surlomb d'un terrain de sport par exemple, et dès lors éviter des rapports de force inconfortables entre certain·es qui regardent et d'autres qui sont vu·es. La forme spécifique et l'ergonomie des assises sont également importantes : elles doivent être faciles à utiliser pour les personnes plus âgées et les personnes grosses.

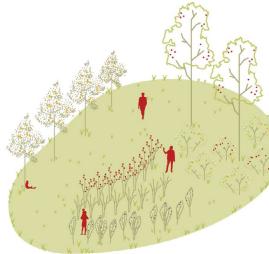
Toilettes publiques et points d'eau – Les toilettes publiques sont importantes pour permettre une occupation de longue durée des espaces ouverts aux enfants, aux femmes enceintes, aux personnes âgées.

Surfaces – Bien sûr, nous veillerons à ce que tous les espaces soient facilement accessibles avec un fauteuil roulant ou une poussette.

Visibilité et éclairage – Il est fondamental d'éviter les endroits cachés et les coins où l'on ne se sent pas en sécurité. De même, un éclairage adéquat est primordial en soirée.

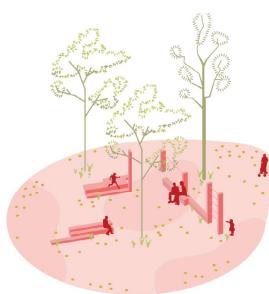
Toponymie – Joseph Oscar Van Overbeke, Joseph Peereboom, Jacques Wagner, Adolphe Roobaert, nombreuses rues du quartier portent les noms d'illustres hommes. Où sont les illustres femmes de Ganshoren ? Il nous tient à cœur de nommer les nouveaux espaces (le circuit autour des terrains de sport ?) d'après des rôles modèles féminins et de mettre davantage en avant des artistes femmes dans le quartier.

6.2. FORÊT NOURRICIÈRE



Une forêt nourricière est un système stratifié où les arbres, les arbustes et les herbes se complètent. Ici, la nourriture n'est pas produite mais cultivée et liée aux rythmes des saisons. Un pommier projette de l'ombre sur des buissons de baies, sous lesquels se cache une couche d'herbes pleines de parfum et de vie. Cette forêt nourricière n'est pas seulement une ressource pour l'homme, mais aussi une source de nourriture et un abri pour de nombreux animaux. Espèces : groseillier, pommier, sureau commun, groseillier nain, framboisier, noyer, châtaignier, cerisier, néflier, noisetier

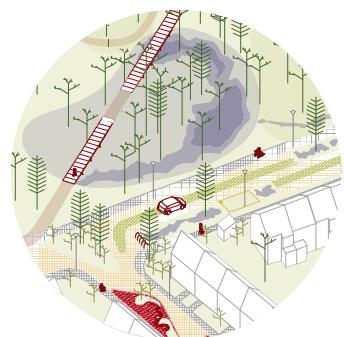
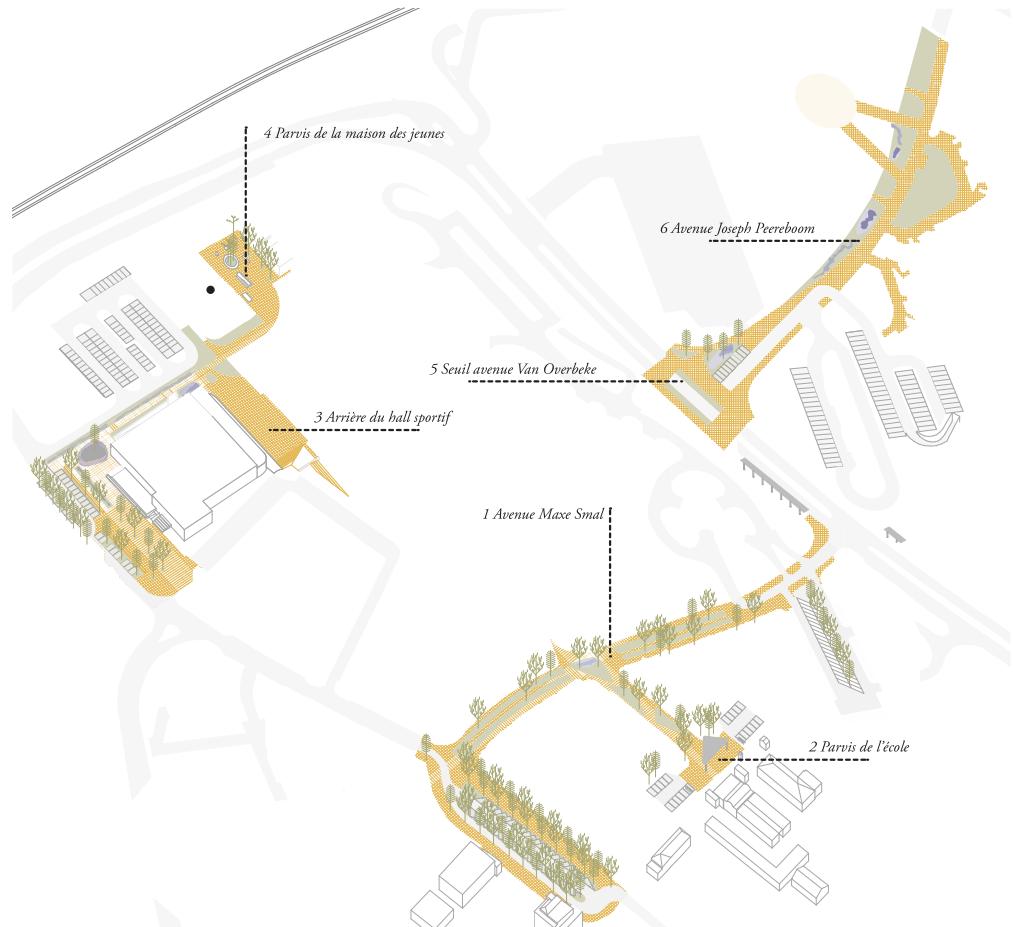
6.3. « KAPLA » PARTICIPATIFS



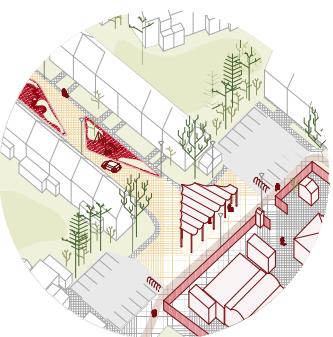
Des tests de mobilier urbain seront effectués à des endroits stratégiques du quartier en lien avec le processus participatif de Park Mobil. Il seront réalisés avec de grandes poutres en bois de que nous appelons « Kapla ». Ces dispositifs permettront de tester le mobilier *in situ* et de permettre aux habitant·es de le fabriquer eux-mêmes le mobilier suivant leurs souhaits. Le mobilier peut prendre plusieurs formes : bancs, aires de jeux, tribune, cadres d'escalade pour le sport, hôtels à abeilles percés dans le bois, ... Les installations temporaires deviendront progressivement des lieux permanents le long du parcours du parc....

5. PLEINTJES & GEDEELDE STRATEN / PLACES ET RUES PARTAGÉES - VOISINAGES

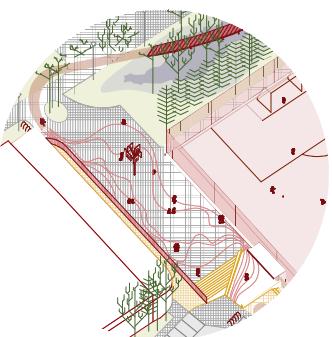
gemeenschaps- en mobiliteitsstromen van toekomen en ontmoeten / les flux de mobilité, les lieux de convivialité et de rencontre des voisins·es



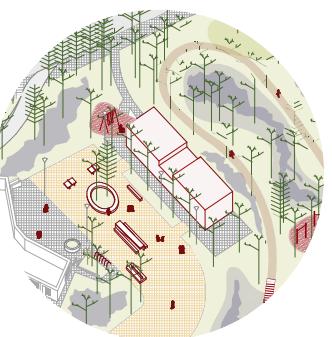
1. Avenue Maxe Smal



2. Parvis de l'école



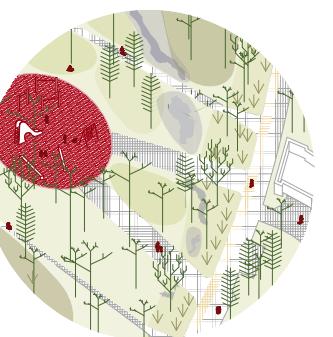
3. Arrière du hall



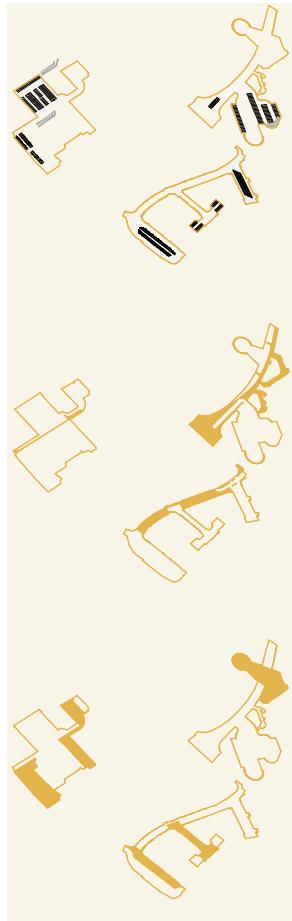
4. Parvis de la maison des Jeunes



5. Seuil avenue Van Overbeke



6. Avenue Joseph Peereboom



5.1. POCHES DE PARKING

Les poches de parking existantes sont valorisées et mutualisées. Elles sont localisées aux extrémités des rues apaisées. Cela permet de libérer celles-ci de toute circulation automobile. Les parkings existants sont potentiellement réorganisés afin d'en maximiser l'occupation et d'y reporter les places perdues par l'apaisement des rues. Des emplacements PMR et déménagements sont prévus dans les rues apaisées.

Les emplacements de parking linéaire supprimés avenue Joseph Peereboom sont remplacés par une poche de parking qui profite de la surlargeur début de la rue. Les accès et dépôse minute pour l'école sont privilégiés via le parvis Sainte-Cécile et le parking avenue Maxe Smal. La sortie de parking des Neufs Provinces pourrait se faire directement sur l'avenue au Nord pour libérer une grande partie des voiries au sein du parc.

5.2. RUES APAISÉES

Les rues apaisées sont piétonnes et/ou partagées avec un charroi local. Ces espaces sont conçus comme de véritables lieux de vie, propices à la rencontre entre voisins·es. Les rues apaisées sont également des lieux entre les espaces dédiés à la mobilité (poches de parkings) et les placettes.

Ces rues, combinées aux placettes constituent la structure des espaces publics du quartier. Ils forment des sous-communautés au sein de l'ensemble plus large du parc étendu. Par rue / unité de voisinage un processus participatif et une préfiguration des espaces est envisagé en lien avec le programme de Park Mobil. Les rues apaisées intègrent toutes une végétalisation et une déminéralisation de l'espace rue, le principe des cascades / micro-vallées pour la gestion des eaux et du mobilier intégré dans des zones dédiées (poubelles, éclairages, parking vélos et PMR,...). En réduisant sur la gabarit des voiries existantes, l'avenue de 9 Provinces bis peut être largement dédié à l'espace public, l'avenue Maxe Smal peut être transformée une rue habituée végétalisée et l'avenue Peereboom en une promenade piétonne verte vers l'allée du château.

5.3. PLACETTES

Chaque placette est en relation à la fois avec une rue apaisée et avec un équipement de quartier spécifique (école, salle de sport, maison des jeunes, plaine de jeux). Bien que faisant chaque fois partie d'un ensemble d'espace public au vocabulaire unifié, chaque espace bénéficie de son ambiance et ses usages spécifiques. Ainsi, le sentiment d'appartenance est multiple : de la grande communauté de Ganshoren, à l'unité de voisinage définie par un des triptyque d'espace publics jusqu'au parvis d'un équipement spécifique pour enfin aborder l'échelle domestique de son logement. Au nord, le diptyque des deux placettes est dédié au jeu informel et à l'apprentissage du vélo. Au Sud, le clos Jacques Wagner devient le parvis de l'école intégrant végétations et ludicité en extension du parc. A l'Est les deux plaines de jeux sont reliées de part et d'autre de l'avenue Peereboom. Les parvis du Hall de sports et Sainte-Cécile (tranche conditionnelle) sont des lieux plus urbains et animés avec des parkings et des rez-de-chaussée actifs .

6. VISIE & PROJECTEN / UNE VISION, DES PROJETS

Des projets articulés et phasés au sein d'une vision d'ensemble à partager



7. DUURZAAMHEID / DURABILITÉ

veerkrachtige, robuuste en geschikte open ruimten / des espaces ouverts résilients, robustes et appropriables

La résilience au changement climatique des espaces ouverts est soutenue par plusieurs principes. Certains ont été mentionnés précédemment, cette section résume les intentions du projet liées à la résilience climatique :

7.1. GESTION DES EAUX DE PLUIE PAR LE RUISSEAU DE PERLES ET SON SYSTÈME DE CASCADE

Dans un quartier à l'épreuve du climat, l'eau trouve sa place. Deux micro-vallées agissent comme des éponges dans le paysage : elles renferment la pluie, ralentissent le ruissellement et nourrissent le sol. Pas d'écoulement rapide, mais un système qui respire avec le temps. Des tapis végétaux flottent sur les étangs : bases de la nature, adaptation au climat, potentiel écologique et valorisation du domaine public. Les biotopes aquatiques eutropes interagissent avec les roselières. Ces dernières purifient l'eau avant qu'elle ne s'écoule plus loin, un filtre naturel entre le quartier et le marais. La gestion durable de l'eau comprend la conservation des ressources en eau, la réduction de la pollution de l'eau et l'amélioration de l'efficacité de l'irrigation. La mise en place de roselières peut offrir plusieurs avantages à cette fin. Les tiges favorisent l'apport d'oxygène au sol et, enfin, le système racinaire assure une perméabilité permanente au sol. Les perles sont de petites interventions qui, ensemble, constituent une solution durable pour la gestion de l'eau.

7.2. LES GERMES DE LA CONCEPTION

La stratification des types de végétation proposés (arbustes riches en nutriments, fourrés...) contribue à renforcer les services écosystémiques régulateurs. Tout d'abord, pour faciliter les services écosystémiques, Nous proposons la création d'une mosaïque de perles écologiques et de la reproduction de la végétation des marais dans le voisinage. La faune et la flore locales seront intégrées dans la zone résidentielle ; la voie ferrée ne doit pas être une barrière. Nous mettons également l'accent sur les processus naturels : la forêt se régénère naturellement sans intervention humaine. La nature a la possibilité de se développer et les interventions ne sont effectuées qu'en cas d'absolue nécessité. Cela permet aux espèces indigènes de s'auto-ensemencer, ce qui se traduit souvent par une durée de vie plus longue, rendant inutile une surveillance constante.

7.3. GESTION ÉCOLOGIQUE DES PAYSAGES

La gestion écologique est spécifiée par type de paysage en page 16.

Nous sommes conscients que les habitants auront besoin d'un certain temps pour s'habituer aux nouvelles techniques de gestion et d'entretien.

Pour habituer les habitants à ces techniques, écologiquement précieuses, nous les sensibiliserons avec des projets pilotes.

- L'herbe coupée peut être partiellement utilisée pour créer des monticules de reproduction. La construction de monticules de reproduction est un moyen très efficace d'aider la reproduction des couleuvres à collier (Marais de Ganshoren), mais elle est également utile pour de nombreux autres animaux*. On peut alors surveiller si des

espèces sont observées et ce que cela signifie pour le voisinage.

- Paysage aquatique pilote : L'objectif de ce projet pilote est de laisser une partie d'un parc de quartier à la nature et d'observer la succession naturelle spontanée (le processus par lequel la nature se rétablit et se développe sans intervention humaine). Nous voulons voir quelles espèces s'installent dans cette zone et comment l'écosystème se développe au fil du temps. Il est possible de commencer ce travail avant même le lancement des travaux. De cette manière, nous pourrons planter les bonnes espèces qui se développent spontanément.

* Dans le marais de Jette, des monticules de reproduction ont été établis avec succès. Cela pourrait également être possible dans le marais de Ganshoren, à un ou plusieurs endroits appropriés. Lors de travaux, tels que l'excavation de la végétation marécageuse, on peut également saisir l'occasion de créer de petites implantations pour les reptiles, pour autant qu'elles apportent une valeur ajoutée au paysage et qu'elles n'affectent pas d'autres objectifs de la nature. Ces aménagements doivent être sédentaires et dépasser la végétation environnante en été. L'orientation de la pente principale est autant que possible vers le sud. Des excavations locales à petite échelle dans la végétation de la zone humide de Ganshoren pourraient éventuellement être utilisées en pour créer une élévation du sentier transversal.

7.4. DÉMINÉRALISATION ET LUTTE CONTRE LES ÎLOTS DE CHALEUR URBAINS

Le contexte urbain est aujourd'hui fortement minéralisé et exposé aux îlots de chaleur urbains. Nous proposons de déminéraliser fortement la zone en supprimant 8.050m² de farmac et en le remplaçant par des surfaces végétalisées et/ou des noues d'infiltration.

Là où la circulation de véhicules est toujours nécessaire pour accéder aux parkings, l'excédent de largeur de farmac est scié pour limiter l'emprise de la voirie à l'usage strictement nécessaire.

7.5. MATÉRIALITÉ DU CIRCUIT PAYSAGER

Nous proposons de réaliser l'intégralité des nouveaux cheminements dans le parc et les différentes poches d'usages spécifiques à l'aide de matériaux de récupération issus des démolitions in situ :

- Réutilisation et concassage des fondations existantes démontées suite à la déminéralisation pour réaliser le fond de coffre des chemins et zones de jeux et mélange avec de la terre pour créer certaines zones enherbées carrossables.
- Réutilisation des dalles en béton 30/30 issues des trottoirs existants démontés pour certains revêtement de sol (cheminements secondaires), du mobilier ou des petits ouvrages d'art.
- Concassage des dalles 30/30 cassées suite à leur dépôse, mélange avec d'autres agrégats issus de la démolition et ajout d'un liant pour réaliser les cheminements en béton lavé de réemploi. Ce matériau robuste garantit une longue durée de vie, est accessible aux fauteuils roulants et limite l'effet d'îlot de chaleur grâce à sa teinte claire.

Cette approche circulaire réduit considérablement non seulement la demande en matériaux, mais aussi les émissions de CO₂. Par exemple, la réutilisation de 100

m² de clinkers permet d'économiser jusqu'à 5300 kg d'équivalent CO₂, ce qui est comparable aux émissions d'une petite voiture diesel sur 32 000 km.

7.6. MATÉRIALITÉ DES PLACETTES ET RUES PARTAGÉES

Toutes les placettes et rues apaisées sont réalisées sur base des fondations et sous fondations existantes. Leur rénovation ne se fait donc qu'en surface sans jamais créer de nouvelles fondations ce qui limite considérablement les travaux de terrassement, les mouvements de terre et l'apport de matériau sur le chantier. De manière générale, le pavage sera minimisé au profit des zones végétalisées et des noues. L'épaisseur des dalles 30/30 existantes ne permet malheureusement pas le partage et la multifonctionnalité des espaces au vu de leur faible épaisseur (chariot léger ou lourd interdit : camion poubelles, véhicules de secours,...). Nous privilégions donc de poser un nouveau revêtement en pavés de béton d'une épaisseur suffisante (min. 10cm) pour assurer la durabilité et l'usage multiple des espaces. Ces pavés seront issus de manière prioritaire des filières de réemploi.

Ils seront de différents types selon leur localisation en fonction de l'usage de l'espace :

- A joints fermés pour les trottoirs sur une largeur de 2m (accessibilité universelle) et sous les roues des zones de circulation pour les véhicules.
- A joint ouvert végétalisés de partie et d'autre des voiries et ponctuellement dans les places et les parvis.
- Selon une modulation spécifique pour les placettes et les parvis.

Les éléments modulaires de petite dimension permettent un remplacement aisément dans les temps d'éléments abîmés ainsi qu'un démontage / remontage aisément en cas d'intervention nécessaire sur les impétrants en sous-sol.

